

DIPLÔME INTER ÉCOLES APICULTURE, PATHOLOGIE APICOLE VÉTÉRINAIRE



PUBLIC CONCERNÉ

Peuvent être admis à suivre cette formation :

- Les candidats titulaires d'un Doctorat d'exercice vétérinaire ou DEFV (Diplôme d'Études Fondamentales Vétérinaires)
- Vétérinaires impliqués : Praticiens de terrain, Praticiens d'Organisation Sanitaire Apicole (Section apicole des OVS, OVVT...), Administration, Laboratoire de Diagnostic et de Recherche, ...



OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquérir des bases théoriques sur l'Abeille (morphologie, biologie, physiologie, vie de la colonie...), son environnement et l'apiculture (plantes cultivées, itinéraires agronomiques, systèmes de production, transformation des produits...),
- Acquérir des bases pratiques (abeilles, colonies, cheptels) pour manipuler des colonies d'abeilles à des fins de diagnostic, de prélèvements ou d'expérimentations, dans le respect de l'éthique et de la protection animale,
- Acquérir des connaissances en pathologie apicole et gestion des diverses affections, pour la prise de décision sanitaire, notamment dans un cadre de maladies réglementées,
- Savoir prescrire le médicament vétérinaire le plus adapté, dans des contextes réglementaires médical et épidémiologique,
- Savoir réaliser, interpréter et mettre en application un audit sanitaire d'élevage apicole et le "cas échéant", audit de miellerie,
- Savoir apprécier la multiplicité et les rôles des différents facteurs stressants dans la conduite des colonies en vue du diagnostic sanitaire d'exploitation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences / Travaux dirigés et discussions de cas pratiques / Visite exploitation / Plateforme d'apprentissage en ligne



CONDITIONS DE CERTIFICATION

Validation des modules de la formation

Validation de travaux personnels (audits sanitaires d'élevage apicole et travail bibliographique).



RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Ce Diplôme Inter Ecoles est sous la responsabilité du Département d'enseignement Santé des Animaux d'Élevage et Santé Publique SAESP et de Isabelle BREYTON Enseignante à Oniris.

Le Conseil Scientifique et Pédagogique est animé par Pr Hervé POULIQUEN.



PROGRAMME (PLANIFICATION NON CONTRACTUELLE ET DONNÉE À TITRE INDICATIF CAR SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION)

jan21

fev

mars

avril

mai

juin

juil

aout

sept

oct

nov

dec

Module 1

Module 2

Module 3

Module 4

Module 5

MODULE 1 = DU 11 AU 15 JANVIER 2021

Connaissances sur l'Abeille domestique, les pollinisateurs, la filière apicole

- L'Abeille :
 - anatomie générale, biologie, physiologie, immunité, neurobiologie
 - super-organisme, cycle de vie de la colonie
 - parcours technique du rucher
- La pollinisation : diversité et rôles des pollinisateurs
- Notion d'écologie : environnement, agro-écosystème
- Flores mellifère et pollinifère
- L'évolution de l'apiculture, développement durable
- La filière apicole française, acteurs, organisation sanitaire apicole, marché du miel
- Recherche et diagnostic, organisation
- Ecologie des abeilles domestiques et sauvages

MODULE 2 = DU 1ER AU 5 FEVRIER 2021

Pathologie apicole générale et spéciale. Autopsie, prélèvements. Parcours technique agricole. Résidus.

- Bonnes pratiques sanitaires apicoles
- Pathologie apicole générale, sémiologie, épidémiologie
- Pathologie apicole spéciale (dangers sanitaires, bactéries, virus, parasites, prédateurs)
- Anatomie, dissection, autopsie de l'Abeille domestique, prélèvements en vue d'analyses
- Contrôle des résidus

MODULE 3 = DU 15 AU 19 MARS 2021

Produits apicoles. Toxicologie. Réglementation sanitaire et du médicament vétérinaire. Audit sanitaire

- Les produits apicoles : diversité, composition, origine, récolte (miel, pollen, propolis, gelée royale, pain d'abeille)
- Qualité du produit, bonnes pratiques en mielleries
- Les produits phytosanitaires et les médicaments.
- Intoxications, écotoxicologie
- Réglementation sanitaire
- Réglementation du médicament vétérinaire
- Ethique et protection animales
- HACCP
- Audit sanitaire, méthodologie

MODULE 4 = 5 JOURS RÉPARTIS DURANT LA SAISON APICOLE

STAGE d'application en exploitation agricole

- Audit sanitaire de l'exploitation
- Connaissance de l'environnement professionnel lié à la gestion sanitaire du rucher (DDecPP, OSAD, vétérinaires, Etc.)

MODULE 5 = 5 JOURS EN NOVEMBRE OU DÉCEMBRE 2021

Evaluation : Restitution des audits, travaux personnels et de groupe

- Visites d'établissement à orientation apicole
- Cirier, matériel apicole
- Exploitation apicole et commerce des produits



DURÉE

5 MODULES de 5 JOURS / 25 JOURS – 200 HEURES / JANVIER 2021 à DÉCEMBRE 2021

Ce calendrier est spécifiquement adapté pour les professionnels.



LIEU

ONIRIS – NANTES -SITE DE LA CHANTRERIE CAMPUS VETERINAIRE



TARIF

2600 €

Le montant des frais de formation est payable selon l'échancier suivant : 800 € à l'inscription (signature contrat), 900€ à l'issue du premier module et le solde avant le dernier module. La restauration est possible à proximité mais elle n'est pas incluse dans les frais de formation.



INSCRIPTIONS



La sélection par le comité pédagogique de la certification se fait sur examen du dossier de candidature. Le dossier de candidature doit être complété en ligne :

<https://connectpro.oniris-nantes.fr> Rubrique VETERINAIRE / FORMATIONS DIPLOMANTES

Pour tout renseignement : Isabelle BREYTON - site de la Chantrerie / 02 40 68 76 86

